

Orléans, le 2 décembre 2019

## Deux appels à projets pour aider les investissements agro-environnementaux en Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne lance deux appels à projets en direction des exploitations agricoles (personnes physiques et morales) et des entreprises de travaux agricoles de Bretagne qui souhaitent s'équiper de matériels permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Date limite de dépôt des dossiers le 15 février 2020. Taux de subvention maximal : 40 %

Ces appels à projets s'inscrivent dans le cadre du plan Écophyto ; ils sont lancés en lien avec la gouvernance régionale chargée de la mise en œuvre de ce plan. Ils mobilisent une enveloppe globale de 670 000 euros.

L'instruction des dossiers sera assurée par l'agence de l'eau, avec une pré instruction par les services de l'État (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et Direction départementale des territoires et de la mer) ou de la Région Bretagne.



Les investissements éligibles pouvant être subventionnés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont :

### Pour les deux appels à projets

- le matériel de désherbage alternatif (lutte mécanique contre les adventices)  
Exemples : bineuse, herse étrille, houe rotative, écimeuse, système de guidage automatisé sur bineuse ...

Houe rotative



Crédit : Thomas Viloingt - AELB

Bineuse



Crédit : Thomas Viloingt - AELB

Herse étrille



Crédit : Thomas Viloingt - AELB

### Pour l'appel à projet à destination des exploitations agricoles

- le matériel de lutte biologique et mécanique contre les ravageurs et les maladies en arboriculture et maraichage  
Exemples : broyeur, ramasseur, andaineurs...
- l'aménagement des sites pour prévention des risques de pollutions ponctuelles par les produits phytosanitaires  
Exemples : aménagement d'une aire de lavage/rinçage, plateforme étanche équipée pour récupérer les liquides, dispositifs de traitement des effluents phytosanitaires agréés.

Règlement et formulaire de demande d'aide sont téléchargeables sur le site « Aides et redevances » de l'agence de l'eau Loire-Bretagne rubrique [Appels à projets Écophyto](#)

Pour toute demande de précision, contacter la délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : Jacqueline PRUAL 02 96 33 35 25 - Corinne BRUNEL 02 96 33 20 98

**Stéphanie BLANQUART** • Responsable de la délégation à l'information et à la communication  
[stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr](mailto:stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr) • 02 38 51 73 10 • 06 32 64 65 23

**Suivez-nous sur :**

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

---

### **L'agence de l'eau Loire-Bretagne**

**a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.**

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

#### **Agence de l'eau Loire-Bretagne**

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)